

# **Conseil communal de Penthalaz**

## **Rapport de la commission**

### **Préavis municipal n°2016-60**

#### **relatif à une demande de crédit pour la rénovation – transformation du bâtiment administratif communal**

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances composée de MM. Claude Brocard, Pierre-Michel Devenoge, Daniel Rochat et Fritz Waelti. MM. Pascal Lerch, Jean-Pierre Monachon et Marc Perroulaz, étaient excusés, s'est réunie le mercredi 2 mars 2016 en présence de Mme Isabelle Hautier, Syndique, de MM. Pierre-André Ischi et Yves Jauner, Municipaux, afin de valider la dépense de CHF 92'800.55 concernant les travaux entrepris dans l'urgence et sans préavis au bâtiment administratif communal.

Mmes Sandrine Berthoud et Corinne Borgeaud représentaient la Commission de gestion.

Cette pratique exceptionnelle se justifie pleinement au vu des graves problèmes d'étanchéité de la terrasse, de la vétusté des plafonds et de l'humidité dans les bureaux. Suite notamment aux précipitations du mois de septembre 2015 la situation s'est encore détériorée et des travaux d'assainissement urgents devenaient alors indispensables, la sécurité des employés n'étant plus garantie.

Suite à la libération prématurée d'un appartement, à l'engagement d'un nouveau collaborateur au Service technique, au manque de place dans les locaux existants et au retour de l'ARASPE à Penthalaz, la Municipalité a saisi l'opportunité de rénover, transformer et réorganiser les divers espaces de travail.

A ce jour, les travaux sont terminés, les locaux de l'ARASPE sont loués et les employés communaux ont pris possession de leur place de travail à leur grande satisfaction.

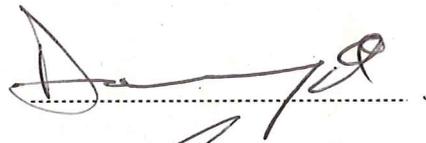
Notons encore que l'échange des stores et des fenêtres est prévu au budget 2016.

Même si l'assainissement complet du bâtiment (isolation, toiture principale, canalisations, mobilité, etc...) n'est pas encore planifié, nous pouvons affirmer que notre administration communale travaille dans des conditions tout à fait satisfaisantes. Ceci en attendant de futurs projets, notamment par le travail et les idées découlant du processus participatif mis sur pied dernièrement par la Municipalité.

La Commission unanime vous demande donc de valider, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers, la dépense de CHF 92'800.55 concernant la rénovation – transformation du bâtiment administratif communal (préavis N°2016-60-). Celle-ci financée par la trésorerie courante et imputée au compte de fonctionnement « entretien des bureaux » (3551.314.10).

Penthalaz, le 5 mars 2016

Le rapporteur : Pierre-Michel Devenoge



Les membres : Marc Perroulaz



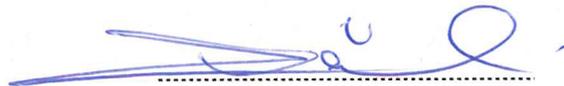
Pascal Lerch

.....

Jean-Pierre Monachon



Fritz Waelti



Claude Brocard



Daniel Rochat

